



DÉCISION

N° : 2025-71

Exécutoire le : 31 MARS 2025

Publiée / Notifiée le : 31 MARS 2025

Visée le : 25 MARS 2025

VALORISATION DES DECHETS

Cession d'un véhicule du service Valorisation des Déchets à la société DEPAN'OM

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020 et du 23 mars 2021 donnant délégation au Président de Grand Lac pour la vente de biens mobiliers jusqu'à 6 000 HT,

Considérant que Grand Lac dispose d'un camion benne qui ne peut plus être utilisé dans le cadre du service public de collecte des déchets,

Considérant qu'afin de s'inscrire dans une démarche de transition écologique et de développement durable, il est proposé de valoriser ces biens en procédant à leur vente,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : CESSION D'UN VEHICULE

La cession à la société DEPAN'OM d'un camion Benne Scania P 360 (PTAC 26t), immatriculé CH-650-JR, mis en circulation le 5 juillet 2012, présentant 226 000 kilomètres, carrossé d'une benne Faun au prix de 5 000 € net de taxes.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Savoie,
- Monsieur le Receveur,
- La société DEPAN'OM.

Cette décision sera exécutoire dès sa notification et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 25 mars 2025

Le Président,
Renaud BEREYRE



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2025-71 : cession d'un véhicule du service Valorisation des Déchets à la société DEPAN'OM

Date de transmission de l'acte : 25/03/2025

Date de réception de l'accusé de
réception : 25/03/2025

Numéro de l'acte : Dec928 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250325-Dec928-AI

Date de décision : 25/03/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. Alienations
3.2.2. Autres cessions